etière de Fleurey
ves municipales)

Il semble que le projet d'agrandissement du cimetière qui avait pourtant engagé de nombreuses discussions et de nombreux courriers soit abandonné pendant plus d'un quart de siècle.

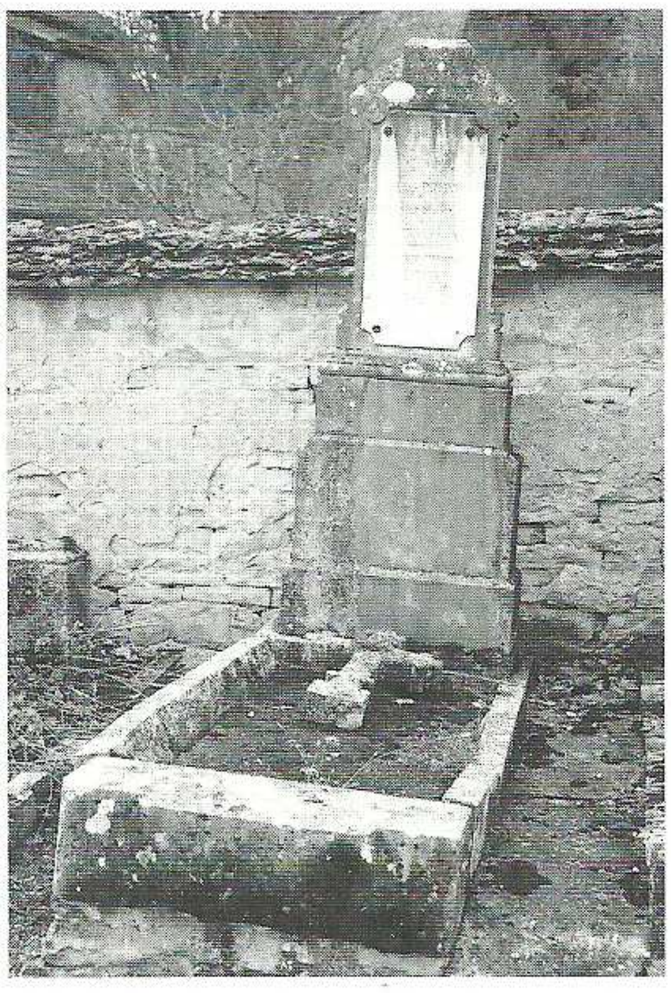

La tombe de Gustave Brenet

Le 10 décembre 1867, une délibération du conseil municipal le remet à l'ordre du jour. Le cimetière s'avère insuffisant, il est urgent de trouver une solution. Elle sera apportée par un certain Gustave Brenet qui possède un terrain au lieu-dit "Clos-Mâlain". La qualité du sol, sa situation proche du chemin vicinal, et sa surface : 34 ares 28 ca paraissent convenir ; ce qui sera confirmé par l'expertise de l'agent voyer. Monsieur Brenet propose un prix de 2 000 F payables dans 4 ans, sans intérêts. Cependant la mairie ne dispose d'aucun fond. Plusieurs habitants proposent leur aide par des souscriptions que l'on peut évaluer à 2 000 F. A 5 voix contre 2 le conseil accepte cette solution et prie M. le Préfet d'autoriser la souscription. Lequel Préfet renvoie la délibération sous le prétexte que le budget de la commune est déficitaire....

Délibération du 15 mars 1868 / Le montant des souscriptions s'élève à 2750 F qui seront utilisés pour la construction du mur, les frais d'acquisition étant reportés à 4 ans.

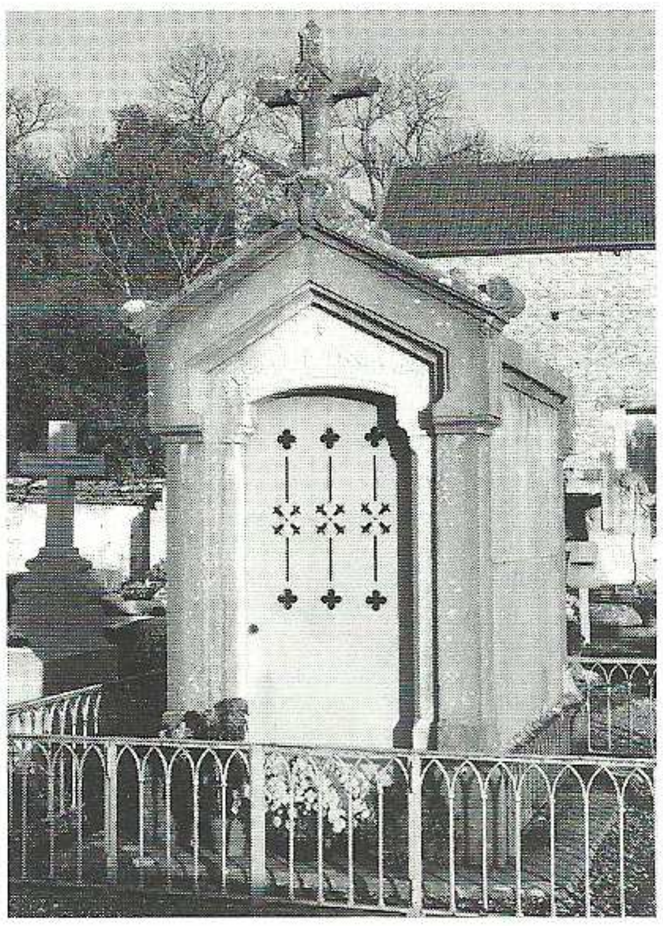

Le caveau de la famille Pélisonnier

Une enquête publique est décidée. Elle aura lieu le 26 avril 1868. Au dépouillement, le 3 mai 1868, on pourra noter quelques protestations de la part de MM. Dard, Bertillon, Dellery, Jovinet. Leurs habitations se trouvant proches du terrain choisi, ils craignent une dépréciation de leurs biens. En préfecture, on considère que ces contestations sont peu nombreuses et mal fondées. Le projet est donc approuvé.

Des plans et un devis concernant un mur de clôture et un portail sont établis par l'agent voyer Beurton. La dépense prévue s'élève à 3730,70 F. Par affichage sur la voie publique, les travaux sont mis en adjudication ; le 19 juillet 1868, 5 entreprises ayant soumissionné, l'entreprise de M. Ballet et Millot est retenue, faisant la meilleure proposition : 3 162,29 F soit un rabais de 11 %.

Le 15 août 1869, réception provisoire des travaux de clôture et d'installation du portail en fer.

Le prix d'une concession perpétuelle est fixé à 50 F le m^2 (ce sera le double à partir du 14 novembre 1875 ; une somme importante pour l'époque !). On cède gratuitement à M. Pélissonnier un emplacement de 12 m^2 au centre du cimetière, là où l'on peut voir aujourd'hui le caveau de sa famille.

Le 25 août 1870, réception définitive des travaux.

Plus d'un siècle s'écoulera avant que la commune n'envisage quelques aménagements : agrandissement du portail effectué en 1993 par les entreprises Serbource et Ducherpozat et réfection du mur côté route de Lantenay. Fin des travaux prévue en 2004. Depuis peu un emplacement cinéraire pour le dépôt des urnes a été aménagé, répondant à une demande nouvelle sans doute appelée à se développer.

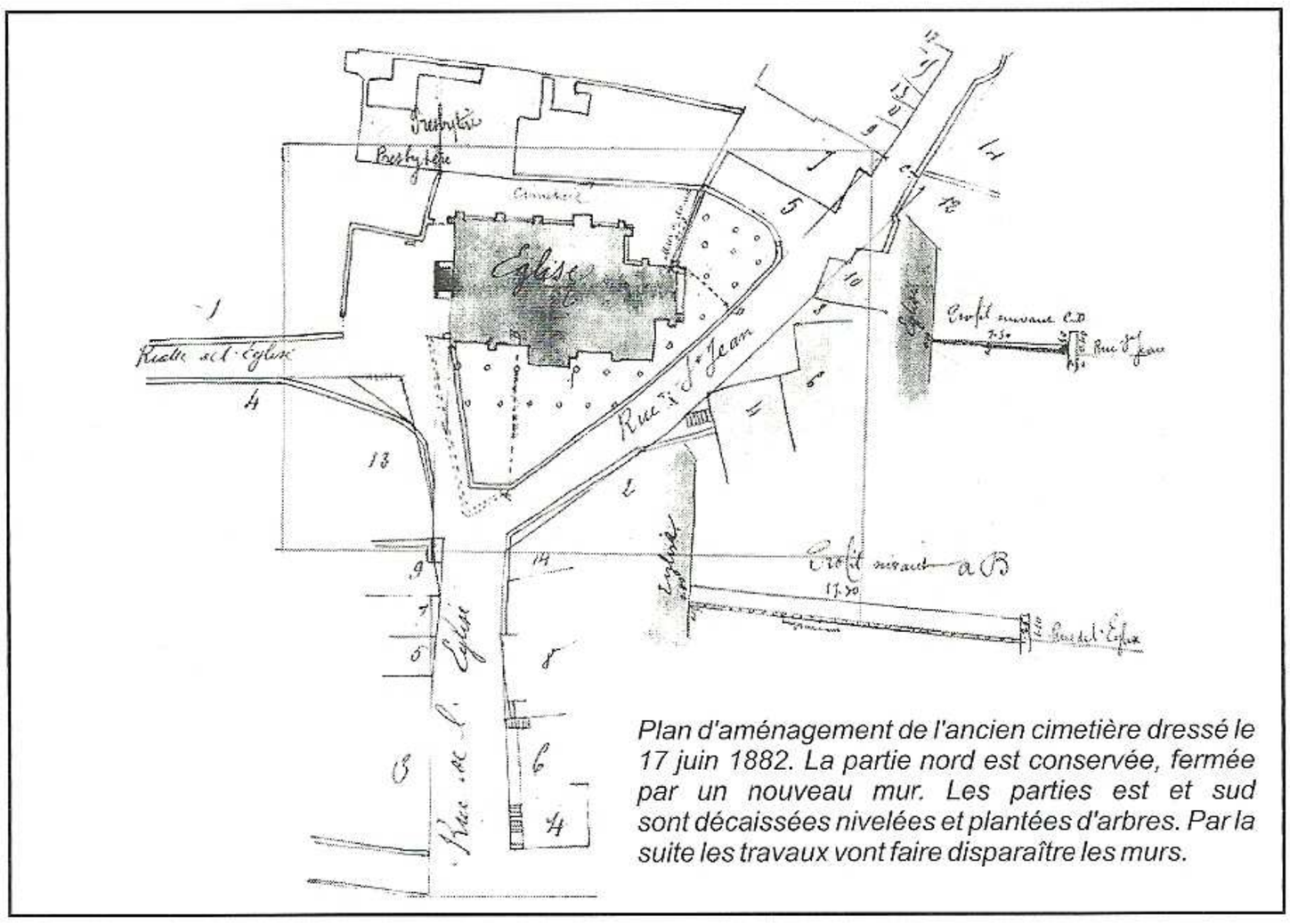

Plan d'aménagement de l'ancien cimetière dressé le 17 juin 1882. La partie nord est conservée, fermée par un nouveau mur. Les parties est et sud sont décaissées nivelées et plantées d'arbres. Par la suite les travaux vont faire disparaître les murs.